

CRIMINALITÉ

STATISTIQUES 2023



INFRACTIONS

DANS LE CANTON DE VAUD



Total des infractions enregistrées en 2023

62'375

CODE PÉNAL

53'678 INFRACTIONS

86,1%

↑ 23%

LSTUP

6'056 INFRACTIONS

9,7%

↑ 9%

LEI

2'088 INFRACTIONS

3,3%

↑ 6%

LOIS FÉDÉRALES ANNEXES

553 INFRACTIONS

0,9%

↓ 10%

CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE



Dans 65% des infractions, l'auteur utilise l'un des 4 modes opératoires suivants :

24% 18,6% 12,2% 10,2%

- arnaques aux petites annonces – objet non livré
- abus d'identité / de systèmes de paiement personnel pour commettre des fraudes
- arnaques au faux support technique
- phishing

Préjudices pour les victimes :

FRAUDES À L'INVESTISSEMENT EN LIGNE

12'618'564 CHF

199 CAS*

ARNAQUES AU FAUX SUPPORT TECHNIQUE

3'113'852 CHF

461 CAS*

ARNAQUES AUX SENTIMENTS

4'599'394 CHF

67 CAS*

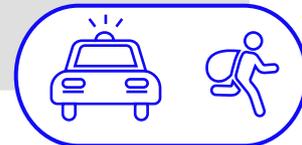
PHISHING

1'734'125 CHF

498 CAS*

* Ce nombre correspond aux plaintes transmises à la Police cantonale vaudoise en 2023

PATRIMOINE



66,8%

des infractions au Code pénal contre le patrimoine

↑ 28,9%
par rapport à 2022

Vols

17'008

dont 5'760 cambriolages

↑ 30%

↑ 45,6%

Dommages à la propriété

10'132

↑ 29,4%

Vols de véhicules

2'759

dont 1'153 vols de cyclomoteurs électriques

↑ 12%

↑ 30%

Brigandages

272

↑ 40,9%

Sur 3'078 escroqueries

84% ont une composante cyber

↑ 31,1%

PERSONNES



23,2% des infractions au Code pénal contre des personnes

15% 6,5% 1,7%

- concernent la liberté
- concernent la vie et l'intégrité corporelle
- concernent l'intégrité sexuelle

8 homicides consommés,
7 dans la sphère privée

3'531

infractions liées à la violence domestique

dans le cadre de 1'582 affaires

↑ 3,2%

30% des affaires de violence domestique débouchent sur une mesure d'expulsion de l'auteur de son domicile

Bilan 2023 de la criminalité dans le canton de Vaud

L'année 2023 est marquée par une augmentation générale des infractions au Code pénal, à la LStup et à la LEI. Les résultats observés sont vraisemblablement liés à une reprise de la situation post-COVID dans certains types de criminalité. La criminalité numérique, en particulier les cyberescroqueries, est en augmentation depuis 2020 et dans ce domaine, les polices vaudoises continueront à déployer des efforts en matière de prévention et de répression.

Au cours de l'année 2023, 53'678 infractions au Code pénal (CP) ont été constatées. Cela représente une augmentation de 23% par rapport à l'année 2022 (43'812 infractions) mais une diminution de 36% par rapport à l'année 2012 (83'380 infractions). De même, les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup) connaissant une augmentation de 9% pour un total de 6'056 infractions (5'550 en 2022) et les infractions à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) une augmentation de 6% pour un total de 2'088 infractions (1'961 en 2022).

Une légère diminution de 1,7% des prévenu.e.s a été enregistrée pour l'année 2023 (-217 personnes). Cette baisse provient d'une diminution du nombre de prévenu.e.s au CP (-1,8%, -170 personnes). Toutefois, le nombre de prévenu.e.s a augmenté pour les infractions à la LStup (+3,8%, +84 personnes) et les infractions à la LEI (+0,9%, +15 personnes).

En 2023, la proportion des prévenu.e.s mineurs (CP/LStup/LEI) est de 11,3%. Cela reste stable par rapport à l'année précédente (11,1%). Néanmoins, il faut relever une augmentation du nombre de prévenu.e.s mineurs dans des infractions de plus grande gravité.

Cambriolages et infractions au patrimoine

Parmi les infractions au CP, 66,8% concernent le patrimoine (35'876), 15,0% la liberté (8'063), 6,5% la vie et l'intégrité corporelle (3'487), 6,2% l'honneur et le domaine secret ou privé (3'319) et 1,7% l'intégrité sexuelle (903). À ces chiffres s'ajoutent 990 infractions concernant d'autres titres du CP, 484 infractions contre l'autorité publique (dont 192 pour violences ou menaces contre les autorités ou les fonctionnaires), 329 infractions liées à la création d'un danger collectif et 227 infractions contre l'administration de la justice.

Au nombre de 5'760, les cambriolages ont augmenté de 45,6% par rapport à 2022 (3'955). Une lecture à plus long terme indique toutefois une tendance à la baisse depuis 2012 (12'500). Le volume de 2023 a rejoint celui observé en 2018 (5'917). L'augmentation constatée est donc à inscrire dans un phénomène de retour à une certaine « normalité » avec la levée des restrictions liées au COVID-19.

En comparaison avec l'année 2022, il a été observé une augmentation de 29% des cas de dommages à la propriété (10'132 contre 7'832) ainsi que de 31% des cas d'escroqueries (2'347 contre 3'078) et de 30% des cas de vols (13'082 contre 17'008), avec une hausse de 39% pour les vols à l'étalage en particulier (1'223 contre 1'698). De même, une augmentation des vols de véhicules de 12% a été constatée (2'464 contre 2'759), dont une hausse des vols de cyclomoteurs électriques (eBikes) de 30% (885 contre 1'153).

Brigandages et violences domestiques

Le nombre de brigandages a augmenté de 41% avec 272 cas en 2023 par rapport à 193 cas en 2022, sachant que le nombre de brigandages avec une arme dangereuse est passé de 43 en 2022 à 53 en 2023 (+23%). Si les lésions corporelles simples sont en baisse de 6% avec 797 cas pour 2022 contre 749 pour 2023, les voies de fait sont en hausse de 5% avec 2'413 cas en 2023 (2'288 en 2022) et les lésions corporelles graves en hausse de 180% avec 42 cas en 2023 (15 en 2022).

Le nombre d'infractions liées aux violences domestiques a augmenté de 3,2% en 2023 par rapport à 2022. En 2023, ce sont 3'531 infractions qui ont été constatées dans le cadre de 1'582 affaires. Par ailleurs, au cours de cette année-là, ce sont 30% des affaires de violence domestique qui ont conduit l'auteur à être soumis à une mesure d'expulsion du domicile. À titre comparatif, le nombre d'infractions en 2022 s'élevait à 3'422 infractions sur 1'499 affaires et 27% de celles-ci avaient conduit à une mesure d'éloignement du domicile pour l'auteur.

Criminalité numérique

Avec 3'592 infractions en 2023, la criminalité numérique représente 6,7% des infractions au CP. Ce type de criminalité est en augmentation de 36,8% par rapport à 2022 (2'626). De loin, l'escroquerie constitue l'infraction la plus représentée dans la criminalité numérique avec 72,0% de celle-ci. Avec 2'587 infractions au total (2022 : 1'870), les cyberescroqueries sont en augmentation de 38,3% et responsables de 76,4% de l'augmentation générale de la criminalité numérique.

L'augmentation des cyberescroqueries repose principalement sur les modes opératoires suivants : avec 862 infractions au total (+32,4%), les petites annonces avec un objet non livré sont les plus représentées dans les modes opératoires (24,0%). En deuxième place vient l'abus d'identité (668 infractions, +44,6%) avec 18,6% des cyberescroqueries et en troisième place l'arnaque au faux support technique (438 infractions, +65,9%) avec 12,2% d'entre elles.

Réactions du Conseil cantonal de sécurité

« Les statistiques de la criminalité sont un outil précieux pour cibler l'action policière et anticiper les nouvelles tendances, relève le conseiller d'État Vassilis Venizelos, président du Conseil cantonal de sécurité (CCS). À ce titre, l'augmentation de la criminalité numérique nous indique qu'il faut poursuivre et renforcer les actions de prévention. C'est d'ailleurs l'un des axes de l'action coordonnée des polices vaudoises pour les années à venir », poursuit le chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.

De manière générale, pour faire face à cette augmentation de la criminalité, Jean-Marc Chevallaz, président de la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises et membre du CCS, souligne quant à lui *« l'importance du travail de la police qui effectue plus de constats et enregistre encore plus de plaintes, année après année. En effet, des chiffres plus élevés en matière de criminalité constituent un des indicateurs d'une activité accrue des forces de l'ordre ».*

Pierre-Alain Lunardi, représentant des communes délégatrices et membre du CCS, ajoute que *« la population doit prendre conscience qu'elle a aussi un rôle à jouer dans la lutte contre la criminalité en mettant en œuvre des mesures de prévention. La police se tient à sa disposition pour lui fournir des conseils en matière de prévention, que ce soit sur internet, sur les réseaux sociaux, lors de conférences et manifestations ».*



Communiqué de presse

Résultats lausannois

A Lausanne, durant l'année 2023, 15'047 infractions au Code pénal ont été comptabilisées (+12.6% / 2022 : 13'358), ce qui ramène aux chiffres observés avant la période du Covid-19 (2017 : 15'574). L'évolution 2013-2023 démontre une baisse de 44,7% (27'245 infractions en 2013).

Les interventions dans le cadre de violences domestiques sont en légère baisse, pour un nombre d'infractions de 737 (2022 : 748 / 2021 : 820). Le personnel de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes a pris en charge 262 personnes, qui ont bénéficié d'un suivi personnalisé.

Les vols de véhicules sont en hausse de 20%, avec 789 cas (2022 : 656). Cette augmentation est due à l'augmentation des vols de cycles électriques (25Km/h : 338 cas, +32% / 45Km/h : 27 cas +28%). Les infractions contre le patrimoine, qui représentent deux tiers des infractions totales, se montent à 10'662 cas, soit une augmentation de 23,6% (2022 : 8'623). Une diminution de 14,5% des infractions à la vie et à l'intégrité corporelle est observée, avec 887 cas (2022 : 1'038).

Pour 2024, Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, a défini les objectifs suivants : « faire diminuer le nombre de victimes en assurant une présence uniformée visible dans l'espace public, mener des actions de prévention et poursuivre le développement des relations avec la population, les commerçantes et commerçants ».

Lausanne, le 25 mars 2024

Renseignements :

Jean-Christophe Sauterel, directeur communication & relations citoyens, Police cantonale, 021 644 80 22

Jean-Philippe Pittet, chef division communication, Police et SPSL Lausanne, 021 315 33 55

Bilan criminalité 2023 dans le canton de Vaud

Conférence de presse

Centre de la Blécherette Lundi 25 mars 2024



Ville de Lausanne



Intervenant·e·s

Madame Sylvie Bula

Commandante de la Police cantonale vaudoise

Présidente de la Direction opérationnelle de la Police coordonnée vaudoise

Colonel Olivier Botteron

Commandant de la Police municipale de Lausanne

Commissaire principal Jean-Christophe Sauterel

Directeur communication & relations avec les citoyens de la Police cantonale vaudoise

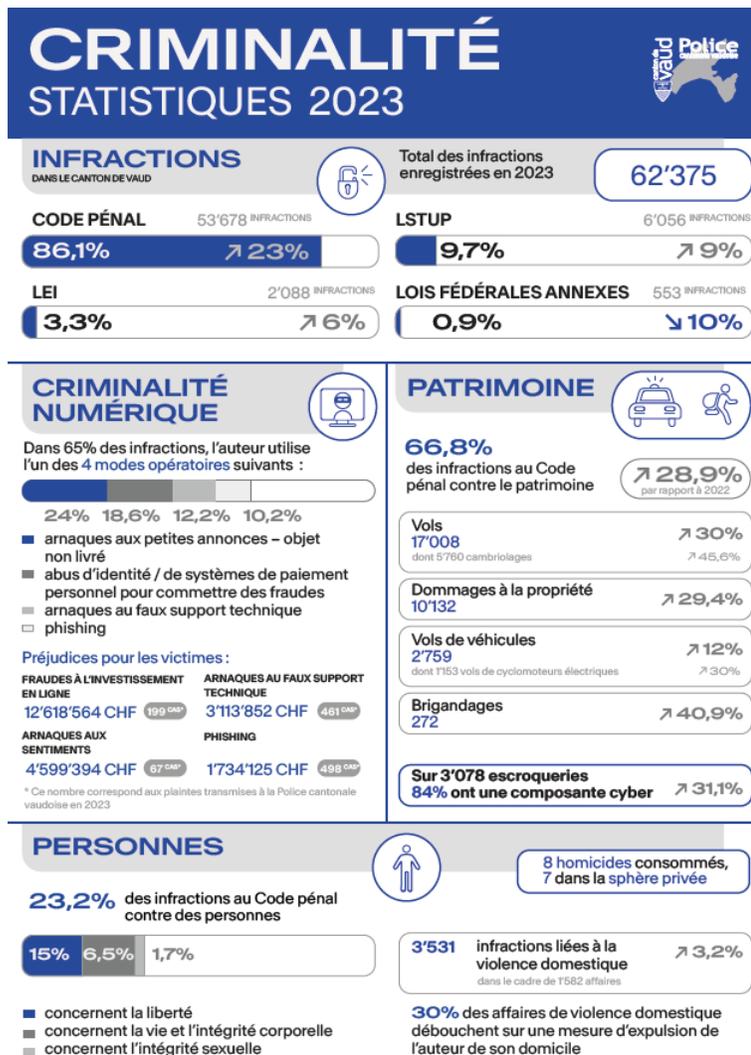
Madame Sylvie Bula

Commandante de la Police cantonale vaudoise
Cheffe de la Direction opérationnelle
de la police coordonnée vaudoise

Commissaire principal Jean-Christophe Sauterel

Directeur communication & relations avec les citoyens
de la Police cantonale vaudoise

Statistique vaudoise de la criminalité



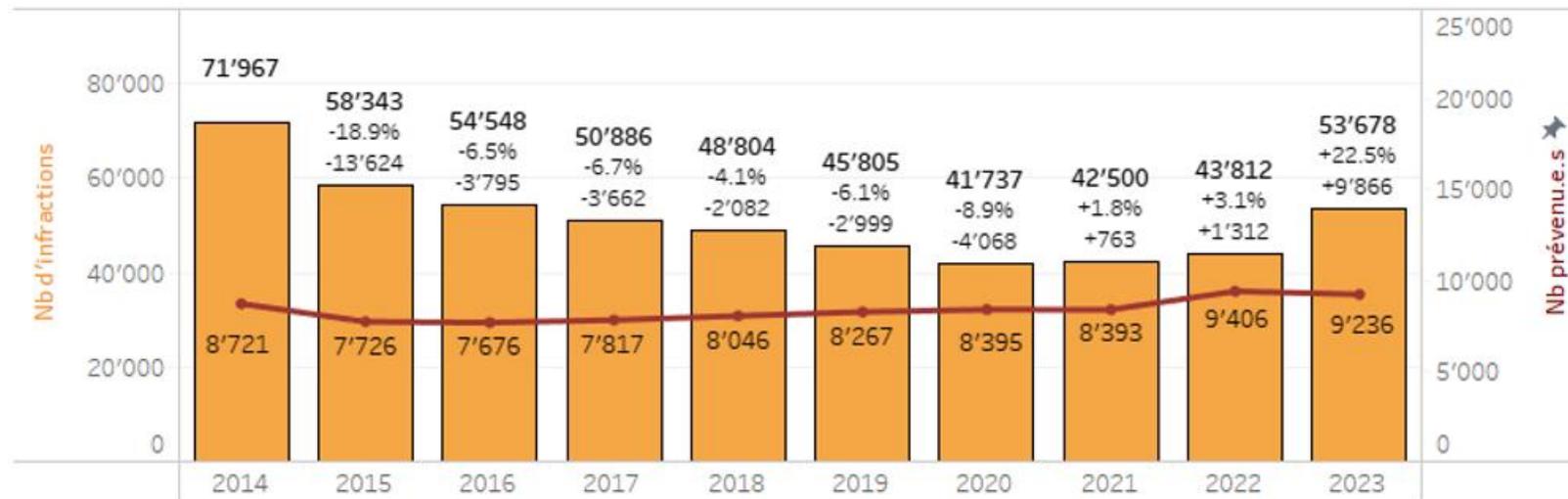
Statistique vaudoise de la criminalité

Type de loi	Affaires 2022	Affaires 2023	Infractions 2022	Infractions 2023	Infractions Évolution
CP	29 913	35 912	43 812	53 678	+23%
LStup	3 093	3 363	5 550	6 056	+9%
LEI	1 719	1 763	1 961	2 088	+6%

Tableau 1 : Comparaison 2022 - 2023, supplément cantonal

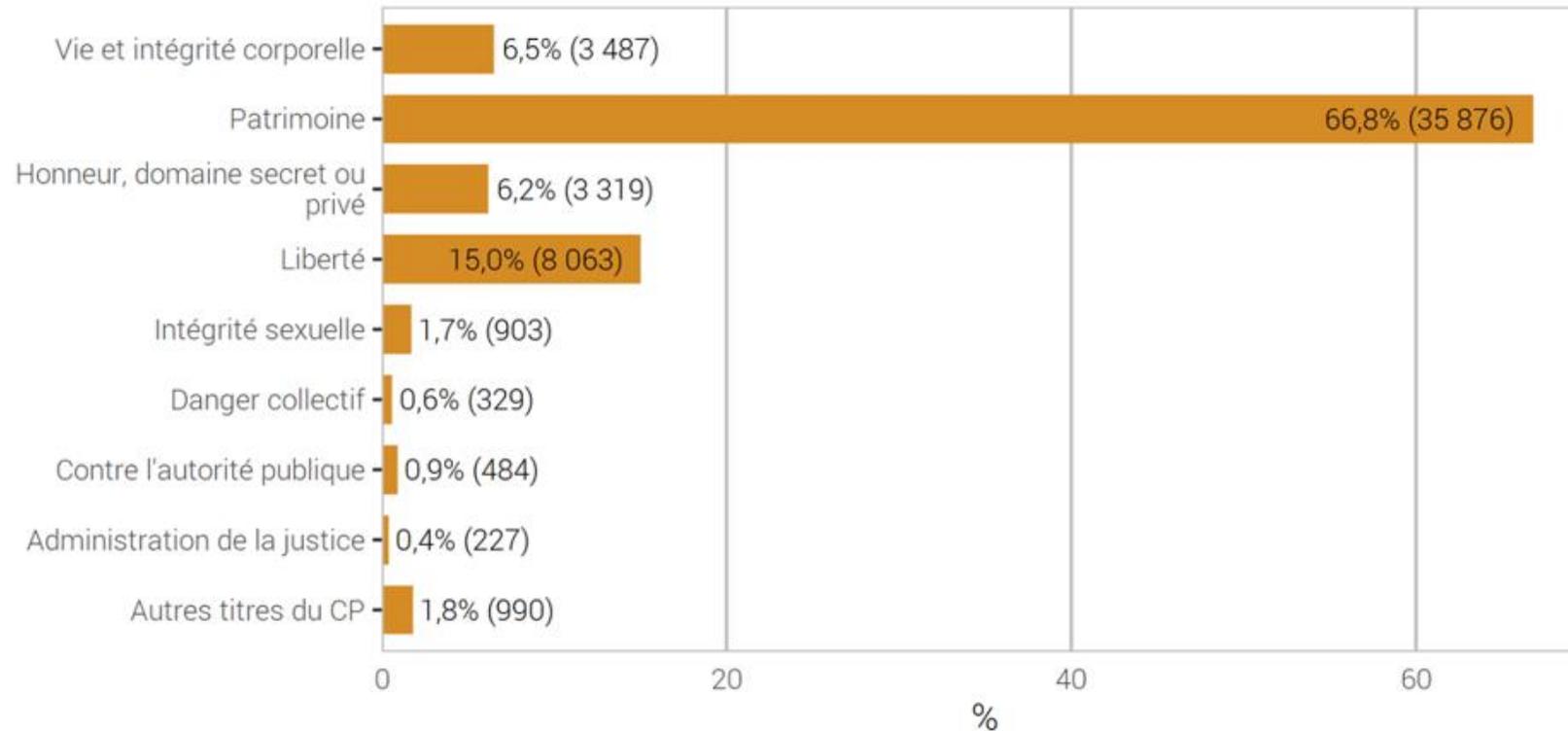
Source : OFS - Émis par PCV

Volume des infractions et des prévenu-e-s au Code pénal



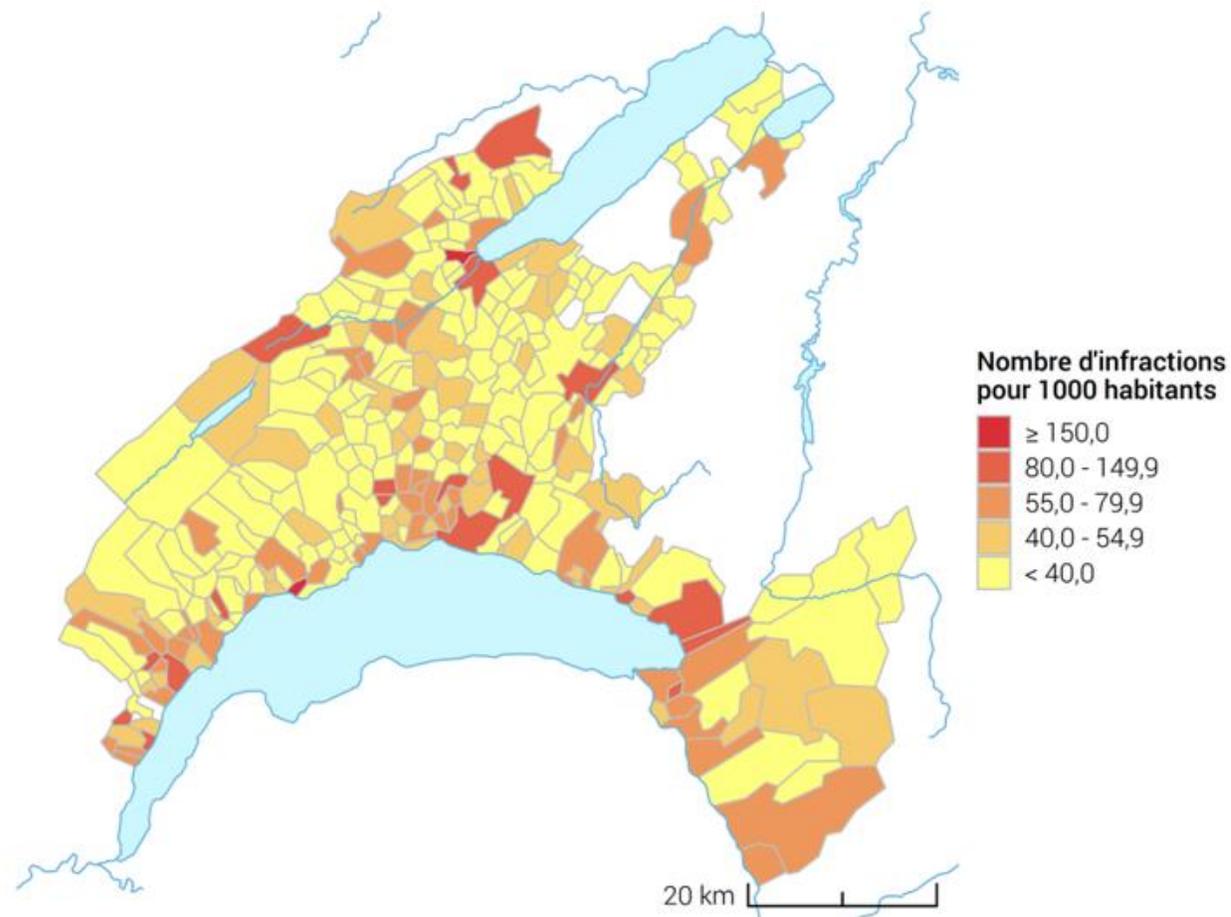
Source : OFS - Émis par PCV

Répartition des infractions au Code pénal



Source : OFS

Fréquence des infractions au Code pénal par commune



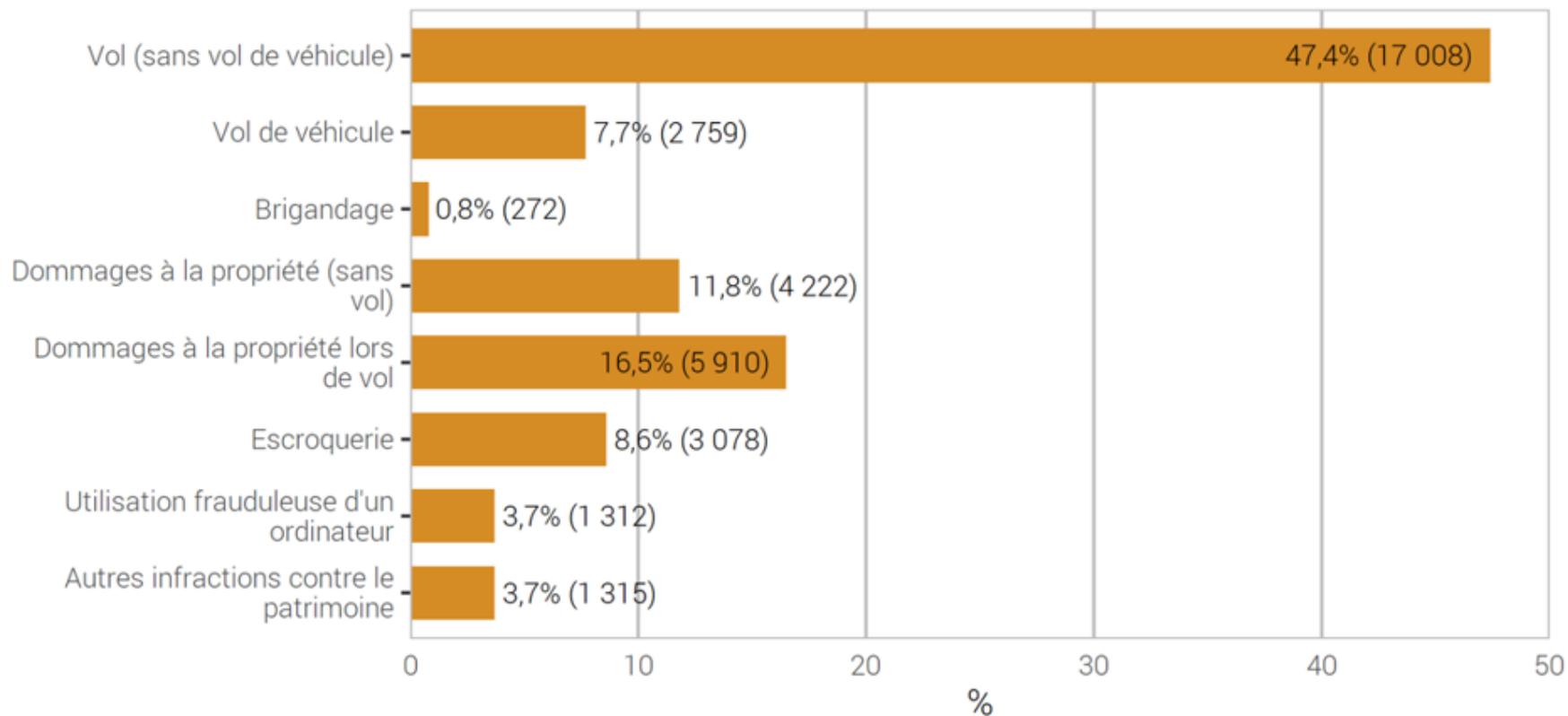
Source : OFS

Fréquence et évolution des infractions au Code pénal par commune

	2022			2023			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
Lausanne	13 358	140 619	95,0	15 047	141 418	106,4	13%
Yverdon-les-Bains	1 891	29 662	63,8	2 930	29 827	98,2	55%
Montreux	1 917	25 949	73,9	2 134	26 230	81,4	11%
Nyon	1 456	22 135	65,8	1 830	22 465	81,5	26%
Renens (VD)	1 205	20 881	57,7	1 455	21 086	69,0	21%
Vevey	1 600	19 683	81,3	2 179	19 738	110,4	36%
Pully	574	18 928	30,3	750	18 984	39,5	31%
Morges	1 014	16 866	60,1	1 281	17 529	73,1	26%
Gland	566	13 298	42,6	922	13 664	67,5	63%
Ecublens (VD)	576	13 193	43,7	857	13 118	65,3	49%
La Tour-de-Peilz	531	12 213	43,5	558	12 382	45,1	5%
Prilly	613	12 316	49,8	909	12 294	73,9	48%
Blonay - Saint-Légier	313	11 909	26,3	366	12 117	30,2	17%
Aigle	660	10 776	61,2	864	10 913	79,2	31%
Lutry	320	10 698	29,9	471	10 718	43,9	47%
Bussigny	669	10 238	65,3	734	10 365	70,8	10%

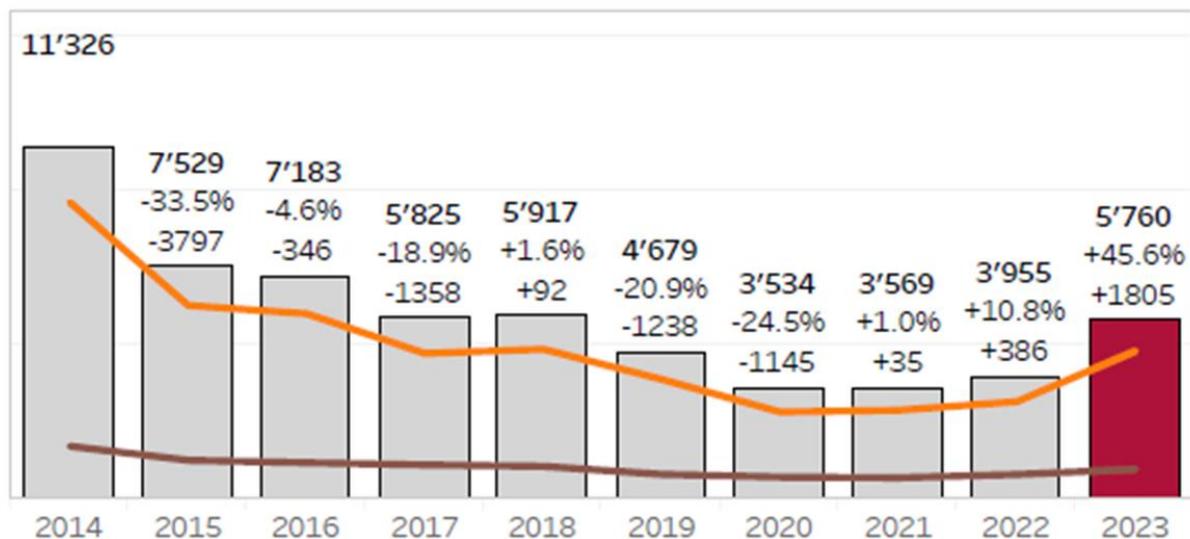
Source : OFS

Répartition des infractions contre le patrimoine



Source : OFS

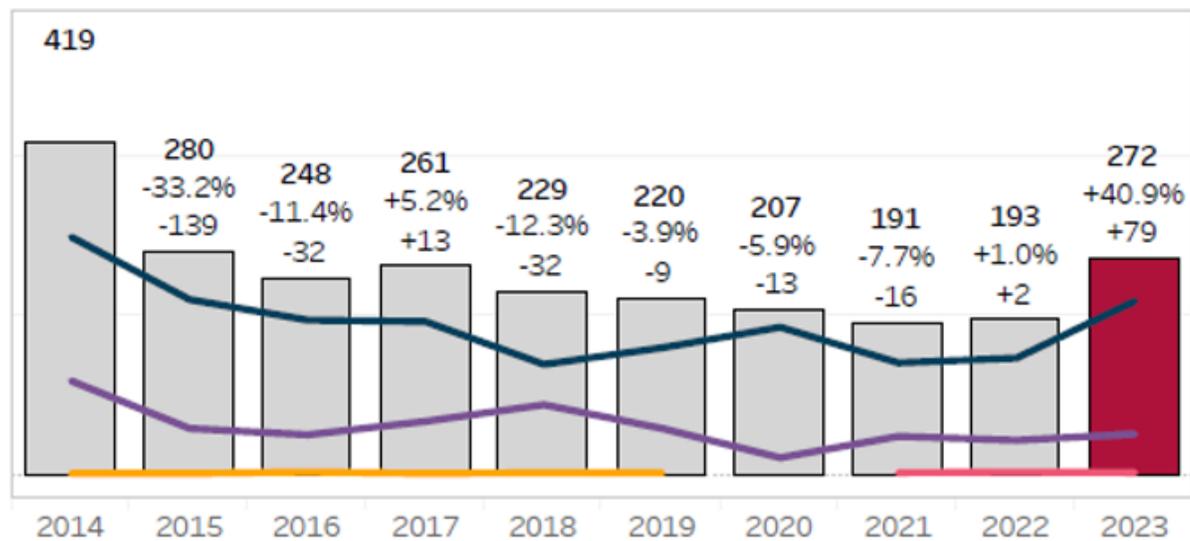
Volume des infractions de cambriolages



Vol par effraction	4796 infr.	+51.9%	+1638 infr.	
Vol par introduction clandestine	964 infr.	+21.0%	+167 infr.	

Source : OFS - Émis par PCV

Volume des infractions de brigandages



brigandage	219 infr.	+49.0%	+72 infr.	■
brigandage, avec arme dangereuse	51 infr.	N.S.%	+8 infr.	■
brigandage, avec atteinte grave à la victime	2 infr.	N.S.%	-1 infr.	■
brigandage de véhicule (Car-Jacking)	0 infr.	N.S.%	+0 infr.	■

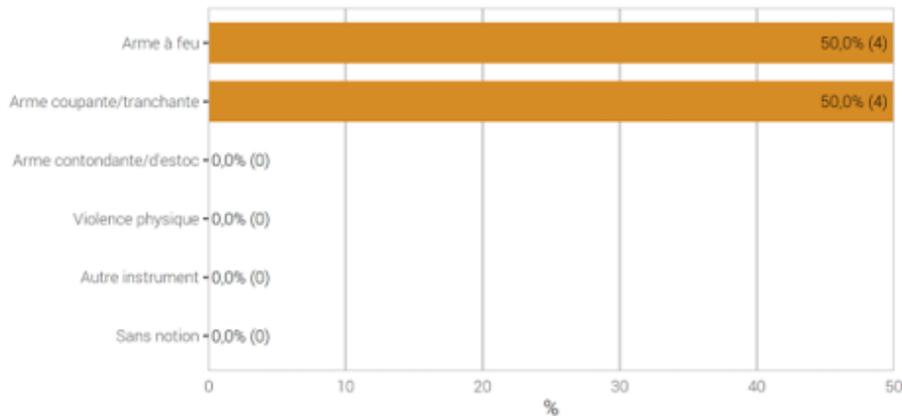
Source : OFS - Émis par PCV

Homicides

**8 homicides consommés,
7 dans la sphère privée**

Homicides consommés (art. 111–113/116) selon l'instrument

G 17

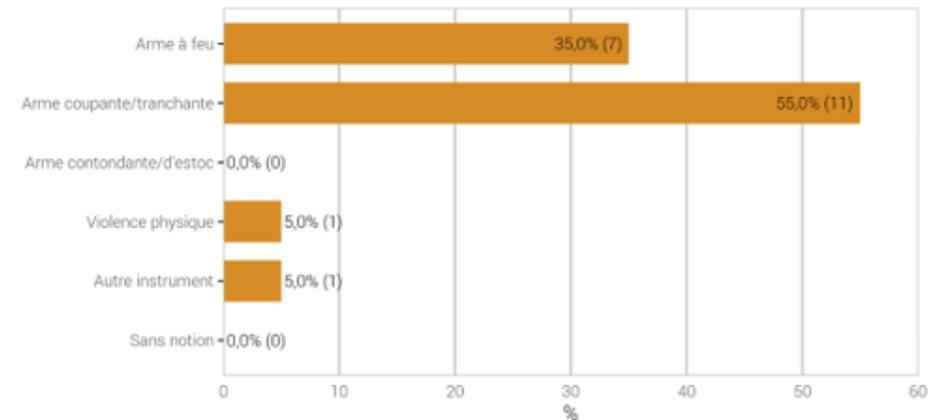


Source : OFS

20 tentatives d'homicide

Homicides tentés (art. 111–113/116) selon l'instrument

G 18

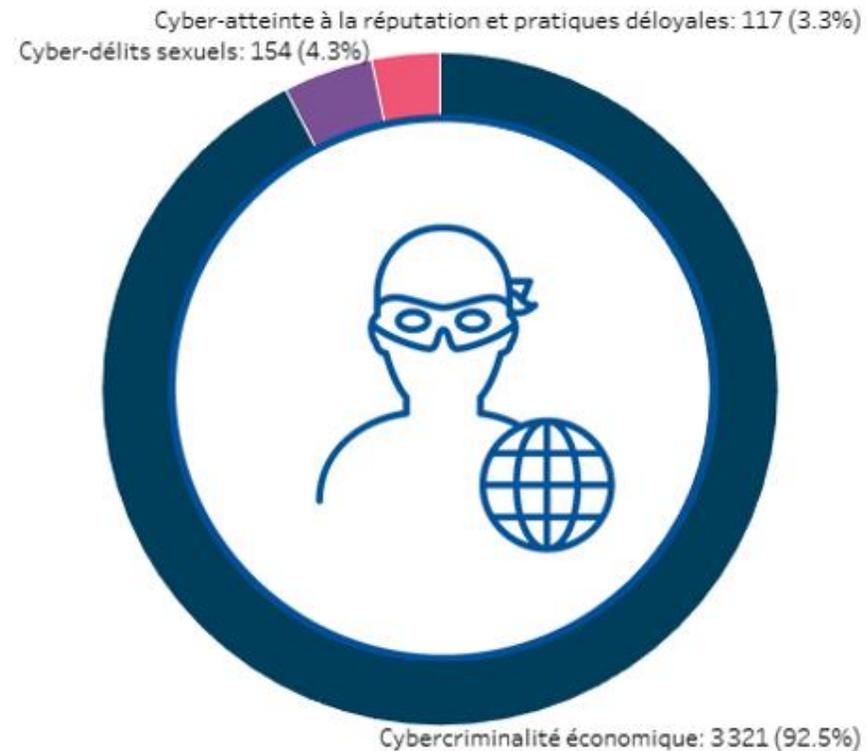


Source : OFS

Lésions corporelles

- **2'413** cas de voies de fait (**+5%**)
- **749** cas de lésions corporelles simples (**-6%**)
- **42** cas de lésions corporelles graves (**+180%**)

Proportion de la cybercriminalité



Le volume des infractions de criminalité numérique est en augmentation en 2023 (3'592 infr., **+37%**)

Source : OFS - Émis par PCV

Infractions de cybercriminalité

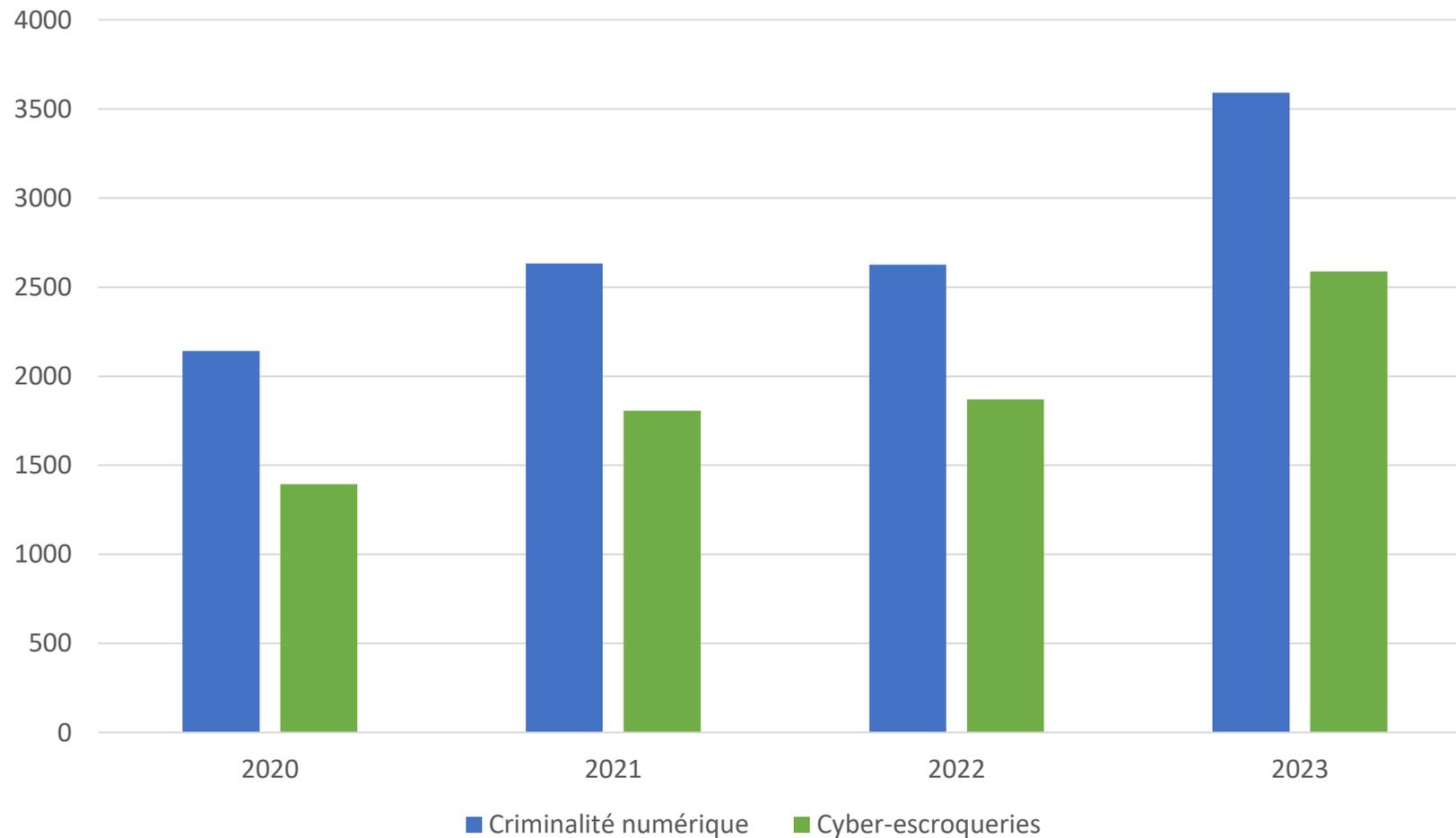
Escroquerie (art. 146)		+38.3% (+717)	2587 (72.0%)
Utilisation frauduleuse d'un ordinateur (art. 147)		+212.6% (+253)	372 (10.4%)
Pornographie (art. 198)		-36.8% (-78)	134 (3.7%)
Extorsion et chantage (art. 156)		+6.5% (+8)	132 (3.7%)
Blanchiment d'argent (art. 305bis)		+20.9% (+18)	104 (2.9%)
Accès indu à un système informatique (art. 143bis)		+58.8% (+30)	81 (2.3%)
Diffamation (art. 173)		-16.0% (-13)	68 (1.9%)
Contrainte (art. 181)		+375.0% (+15)	19 (0.5%)
Détérioration de données (art. 144bis)		-30.8% (-8)	18 (0.5%)
Menaces (art. 180)		+142.9% (+10)	17 (0.5%)
Injure (art. 177)		+55.6% (+5)	14 (0.4%)
Soustraction de données (art. 143)		-38.5% (-5)	8 (0.2%)
Faux dans les titres (art. 251)		+500.0% (+5)	6 (0.2%)
Recel (art. 160)		(+6)	6 (0.2%)
Usurpation d'identité (art. 179decies)		(+6)	6 (0.2%)
Calomnie (art. 174)		+25.0% (+1)	5 (0.1%)
Utilisation abusive d'une installation de télécom. (art. 179septies)		+0.0% (+0)	5 (0.1%)
Violation domaine secret ou privé (art. 179quater)		-16.7% (-1)	5 (0.1%)
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (art. 187)		-33.3% (-1)	2 (0.1%)
Soustraction de données personnelles (art. 179novies)		+100.0% (+1)	2 (0.1%)
Discrimination ou incitation à la haine (art. 261bis)		-75.0% (-3)	1 (0.0%)

Source : OFS - Émis par PCV

Madame Sylvie Bula

Commandante de la Police cantonale vaudoise
Cheffe de la Direction opérationnelle
de la police coordonnée vaudoise

Criminalité numérique et cyber-escroqueries



Criminalité numérique et cyber-escroqueries

- ❑ Augmentation de **36,8%** de la criminalité numérique entre 2022 et 2023 (**3'592** infr.)
- ❑ L'escroquerie constitue l'infraction la plus représentée dans la criminalité numérique en 2023 (**72,0%**)
- ❑ Augmentation de **38,3%** des cyber-escroqueries entre 2022 et 2023 (**2'587** infr.)
- ❑ Modes opératoires les plus répandus en 2023 :
 - **24,0%** : petites annonces avec objet payé non livré (**+32,4%**, **862** infr.)
 - **18,6%** : abus d'identité (**+44,6%**, **668** infr.)
 - **12,2%** : arnaque au faux support technique (**+65,9%**, **438** infr.)
 - **10,2%** : phishing (**+212,0%**, **365** infr.)

Lutte contre les cyber-escroqueries

- ❑ **Priorité pour 2024** : poursuivre la lutte contre les cyber-escroqueries

- ❑ **Mesures** mises en place à **deux niveaux** :
 - **Prévention**
 - ✓ Campagne nationale contre les cyber-escroqueries
 - ✓ Conférences sur les nouvelles technologies
 - ✓ Publications sur internet et les réseaux sociaux

 - **Répression**
 - ✓ Division enquêtes cyber
 - ✓ Collaboration intercantonale et internationale

Lutte contre les cyber-escroqueries

- ❑ Rappeler le **message-clé** de la campagne nationale contre les cyber-escroqueries : « **Et vous, vous auriez dit oui ? Ne faites en aucun cas sur internet ce que nous ne feriez jamais dans la vie réelle !** ».

- ❑ Rappeler les **quatre conseils-clé** de la campagne nationale contre les cyber-escroqueries :
 - Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
 - Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels.
 - Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.
 - Ne versez jamais d'acompte sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Violences domestiques

- ❑ **3'531** infractions (**+3,2%**) dans le cadre de **1'582** affaires
 - **1'847** violences verbales (**+3,7%**), **1'276** voies de fait (**+2,5%**), **348** violences physiques (N.S.) et 60 autres types de violences (N.S.)

- ❑ **416** mesures d'expulsion prononcées par la police contre l'auteur des violences
 - **30%** des cas de violences domestiques débouchent sur une mesure d'expulsion

Lutte contre les violences domestiques

But des campagnes : encourager à demander de l'aide

- Pour les victimes : se protéger
- Pour les auteur·e·s : éviter les récidives

Lutte contre les violences domestiques

Campagnes de prévention destinées aux victimes mais aussi aux auteurs :

Campagne «Amoureux.se » pour des relations de couple saines chez les jeunes



Campagne destinée aux personnes ayant un comportement violent au sein du couple



Prévenu·e·s mineur·e·s

Infractions avec au moins un·e prévenu·e mineur·e

Type de loi	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022 -2023	Proportion 2023
CP	2 278	2 604	2 540	2 874	+13.1%	5.4%
LStup	592	527	391	360	-7.9%	5.9%
LEI	172	101	111	121	N.S.	5.8%

Source : OFS - Émis par PCV

Prévenu·e·s mineur·e·s

Prévenu·e·s mineur·e·s

Type de loi	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022 -2023	Proportion 2023
CP	1 127	1 104	1 166	1 211	+3.9%	13.1%
LStup	287	222	180	149	-17.2%	6.6%
LEI	116	70	85	80	N.S.	4.6%

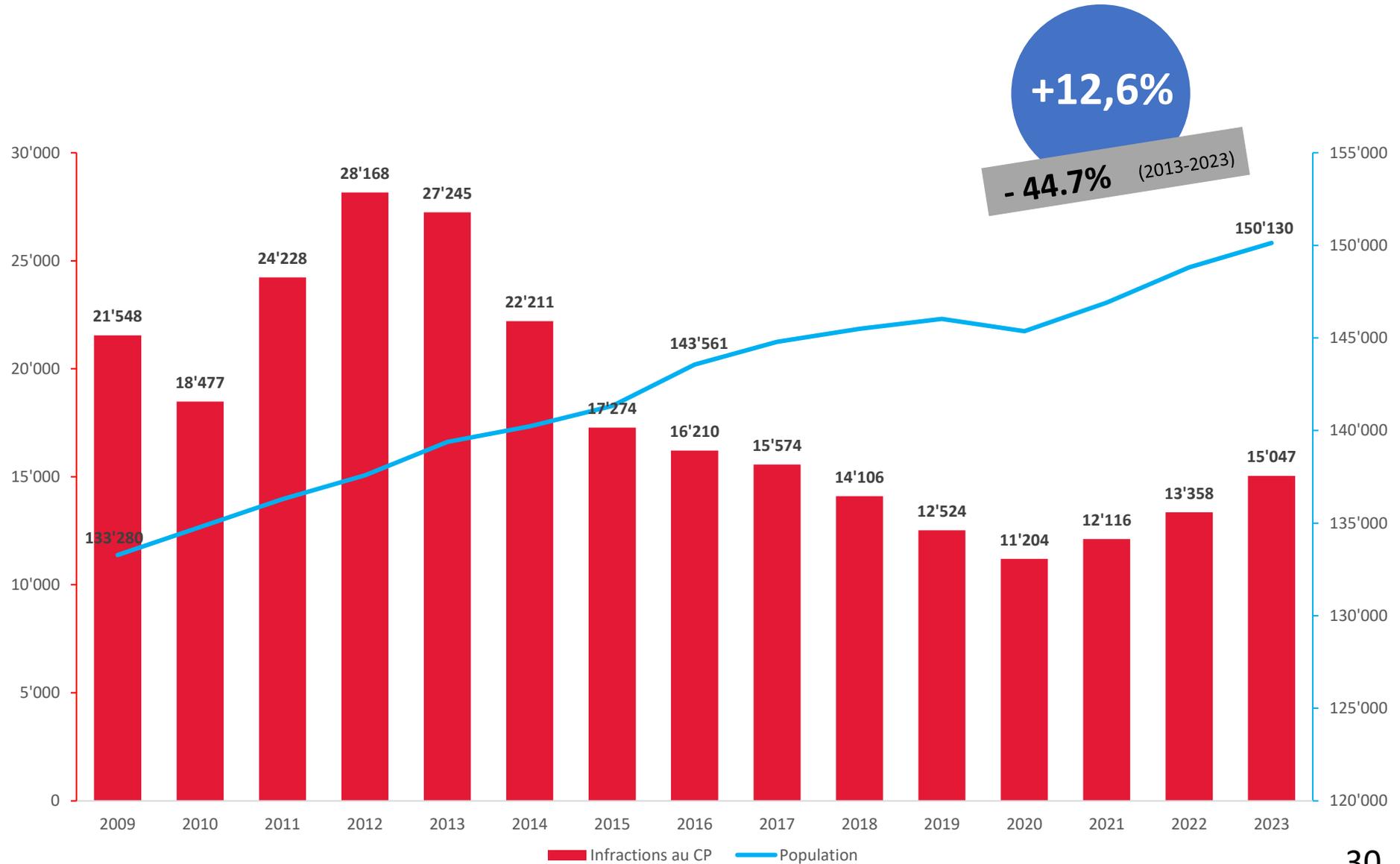
Source : OFS - Émis par PCV

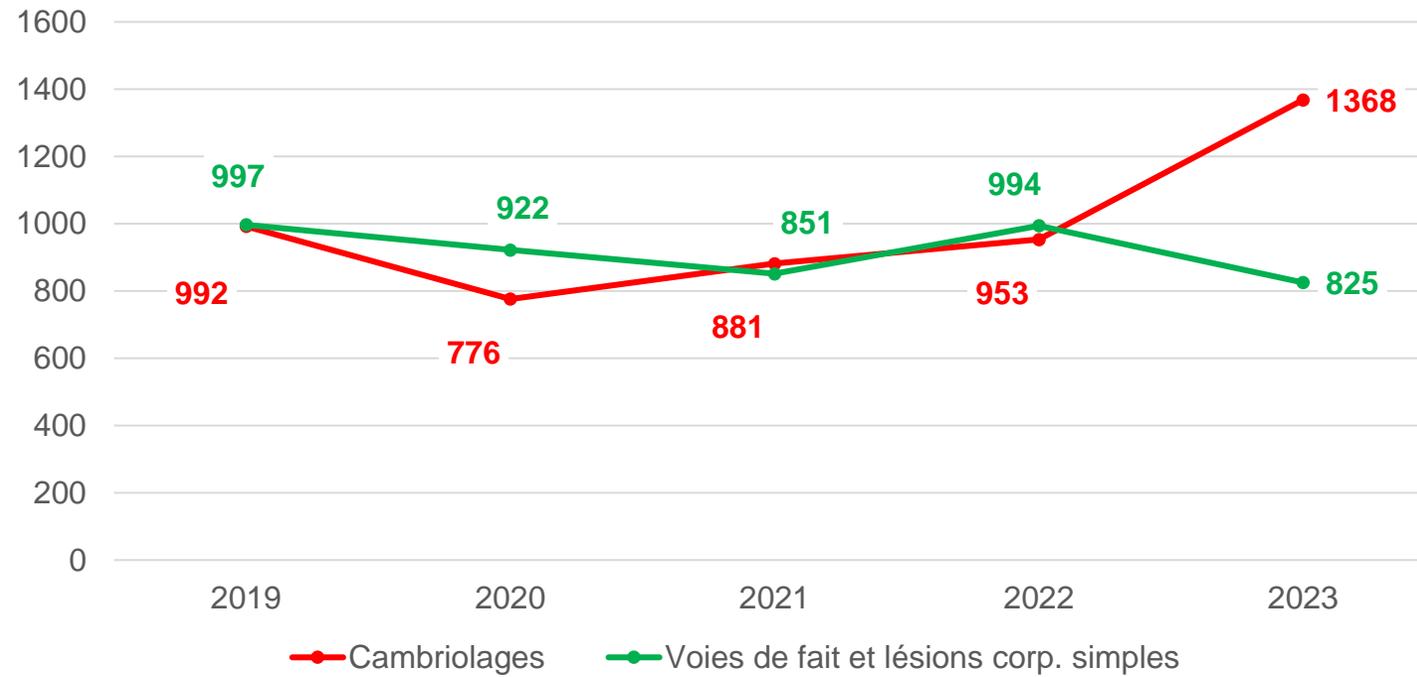
Prévenu·e·s mineur·e·s

- ❑ Augmentation du nombre de mineur·e·s prévenu·e·s de brigandage (**+116,7%**)
 - Majoritairement recours à la violence physique
- ❑ Augmentation de cambriolages de commerces en partie due à l'activité de groupes d'auteur·e·s locaux·ales, relativement jeunes
- ❑ Augmentation des vols à l'arraché, principalement par des mineur·e·s ou des jeunes adultes
- ❑ Vols de véhicules : nombre de prévenu·e·s mineur·e·s à la hausse
 - Groupe d'auteur·e·s locaux·ales, relativement jeunes, qui visent les vélos électriques et les motos
- ❑ Pornographie : la catégorie des prévenu·e·s mineur·e·s est la plus représentée
- ❑ 5 prévenu·e·s mineur·e·s pour des homicides tentés/consommés
- ❑ Lésions corporelles simples : augmentation du nombre de prévenu·e·s mineur·e·s (**+24,1%**)
- ❑ Voies de fait : augmentation du nombre de prévenu·e·s mineur·e·s (**+26,5%**)
- ❑ Incendie intentionnel : les prévenu·e·s mineur·e·s sont majoritaires
- ❑ Criminalité numérique : les prévenus hommes mineurs sont en deuxième position après les 18-25 ans

Colonel Olivier Botteron

Commandant de la Police municipale de Lausanne





- 2021: Création de l'unité spécialisée pour la prise en charge des victimes
- 2022: Développement de l'Unité et ouverture d'un lieu discret pour l'accueil des victimes
- 2023: Campagne «Brisons le silence». Les violences domestiques et le harcèlement ne doivent pas être tus
- 2024: Les victimes de violences pourront être accompagnées par des chiens de soutien émotionnel

En 2023:

262 victimes ont bénéficié d'un suivi personnalisé par l'Unité spécialisée pour la prise en charge des victimes

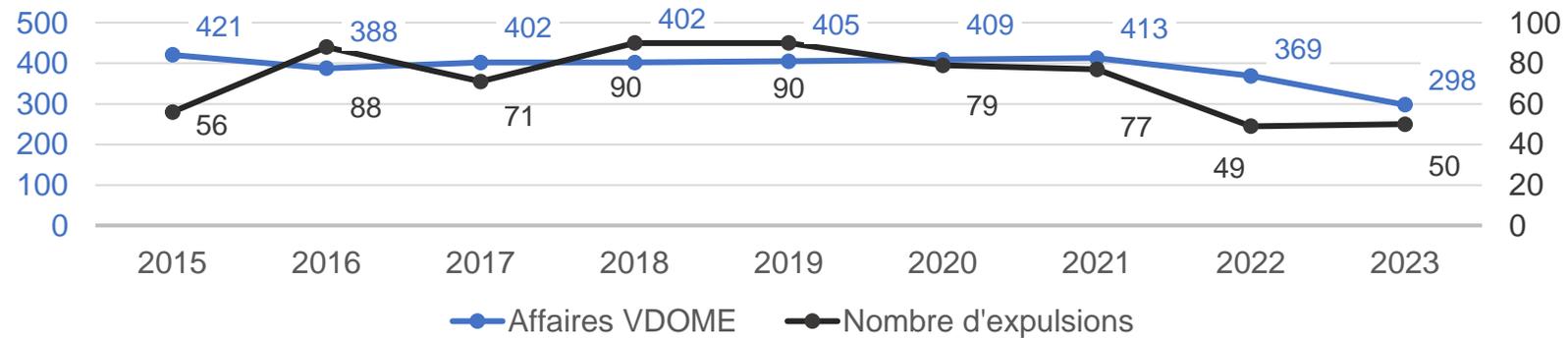
111 cas de harcèlement de rue ont été signalés sur la plateforme dont:

- 22 prises de contact à la demande de la victime et qui ont débouché sur des actes d'enquêtes concrets
- le reste des cas sont des informations transmises par des victimes ne souhaitant pas de suivi mais juste informer la police



298 affaires de violences domestiques

(une affaire peut comporter plusieurs infractions, d'où la différence avec les chiffres de l'OFS)



Collaborations avec les partenaires: SPOP, Service des sports, Service social Vdl, PCV et autres polices, Centre LAVI, Unité de médecine des violences

L'Unité compte actuellement **23 répondants au sein de la PJ, PS et PPM**. Toutes et tous ont suivi une formation spécifique «violences domestiques», en collaboration avec l'UPSY. 6 répondants ont suivi en cours d'année une formation spécifique dispensée par la Fondation Malley Prairie et CPale

Objectifs principaux 2023

- Diminuer le nombre des victimes en garantissant la visibilité de la police sur l'espace public.
- Poursuivre le soutien aux victimes.
- Aller à la rencontre de la population et des associations (cafés-rencontres).





Objectifs principaux 2024

- Diminuer le nombre de victimes en garantissant la visibilité de la police sur l'espace public (objectif permanent)
- Assurer une présence uniformée visible dans le centre-ville en priorisant le secteur Riponne et ses abords, en lien avec l'ouverture de l'antenne de l'espace de consommation sécurisé
- Mener des actions de prévention sur trois axes prioritaires:
 - Atteintes au patrimoine (cambriolages et vols)
 - Développement des relations avec la population et les commerçant-e-s
 - Appuyer le canton en matière de lutte contre la cybercriminalité

Madame Sylvie Bula

Commandante de la Police cantonale vaudoise
Cheffe de la Direction opérationnelle
de la police coordonnée vaudoise

Activité policière

- ❑ Centrale vaudoise de police (CVP) :
 - 2023 : **272'417** appels d'urgence au 117 effectués (total PCV + PML)
 - 2022 : **229'245** appels d'urgence au 117 effectués
- ❑ Engagements de police :
 - manifestations sportives
 - manifestations générales
- ❑ Manifestations :
 - ❑ Portail cantonal des manifestations (POCAMA) : **6'423** événements enregistrés **+9,2%** (**5'881** en 2022)
 - ❑ Lausanne : **5'000** événements enregistrés **+5,2%** (**4'754** en 2022)
- ❑ Plaintes et e-plaintes :
 - 2023 : **34'264** plaintes et **3'201** e-plaintes (PCV)
 - 2022 : **29'143** plaintes et **2'471** e-plaintes (PCV)

Conclusion

- ❑ Code pénal : **53'678** infractions constatées en 2023
 - Augmentation de **23%** par rapport à 2022 (**43'812** infr.)
 - Diminution de **36%** par rapport à 2012 (**83'380** infr.)

- ❑ LStup : augmentation de **9%** pour un total de **6'056** infr. (**5'550** en 2022)

- ❑ LEI : augmentation de **6%** pour un total de **2'088** infr. (**1'961** en 2022)

Merci de votre attention



Police cantonale vaudoise

Route de la Blécherette 101

1014 Lausanne

